

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 9 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Marc OXIBAR,

Date de convocation : vendredi 17 mai 2026,
Secrétaire de séance : Etienne SERNA

Etaients présents 59 titulaires, 3 suppléants, 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Patrick LENDRES, Béatrice ZAGO, Vincent CAUBET, Etienne SERNA, Michel LARQUIER, Pierre CASABONNE, Ingrid DIDIER, Julien BUREL, Amagoia CAMPET, Xavier BOISSY, Françoise ASSAD, Philippe BORDENAVE, Catherine SARGENTI, Yann CAMOU JUNCAS, Sylvie BETAT, Nathalie CORONAS, Thomas LAFFORE, Guillaume POSE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Frédéric PAULY, Cathy GARCÈS, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Lysiane PALACIN, Jean-Christophe DOUS BOURDET-PEES, Christine CABON, Bernard AURISSET, Nicole MOLUS, Christian ZAMUNER, Jean-Marie PRU-LESTRET, Danièle MIRANDE-REY, Jean-Philippe GRUEL, Corinne LAGRAVE, Marc OXIBAR, Michel ADAM, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Sonia CAMPAGNE, Geneviève CIMORRA, Sébastien DE TRUCHIS, Alfredo DOS SANTOS, Philippe GARROTÉ, Elodie JIMENEZ, Carole LADEUIX, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Anne SAOUTER, Clément SERVAT, Raymond VILLALBA, Florian MIROU, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Louis BENOIT GRACIA, Martine MIRANDE, Alain QUINTANA, Didier LOUSTAU

Suppléants : Catherine SARGENTI suppléante d'Ophélie ESCOT, Danielle KRIZ suppléante de Philippe PECAUT, Bernard SAUT suppléant de Bruno GUITTON,

Pouvoirs : Sébastien SARASA à Françoise ASSAD, Michel HIDALGO à Cathy GARCES, Michel HIDALGO à Cathy GARCES, Stéphanie CAZABONNE à Julien BUREL, Jean CONTOU-CARRERE à Philippe GARROTE, Nadia DUPEROUSSE à Clément SERVAT, Iñaki ECHANIZ à Marie-Lyse BISTUE, Nicolas MALEIG à Stéphane LARTIGUE, Dominique QUEHEILLE à Flora LAPERNE,

Absents : Philippe VIGNEAU, Philippe SANSAMAT, Loïc LUNION, Frédéric BARATS, Christophe GUÉRY

RAPPORT N°260609-16-PAH-

**SOLLICITATIONS DE FINANCEMENT 2026
POUR LE PLAN D' ACTIONS 2026
DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES PYRENEES BEARNAISES
DANS LE CADRE DE CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE PARTENARIAT**

L. ALTHAPE expose :

Vu le BP 2026,

Vu la décision du Préfet de Région en date du 20/03/2025 attribuant le renouvellement du label Pays d'Art et d'Histoire ;

Vu la convention de labellisation décennale Pays d'Art et d'Histoire en date du 22/05/2025 ;

Vu les règlements d'intervention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, et du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques ;

Considérant la convention de partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau ;

Considérant le plan d'actions 2026 (annexe 1) ;

Le plan d'actions 2026 est le 2^{ème} volet d'un programme d'ensemble de deux années, 2025 et 2026.

Celui-ci s'articule autour de la charte architecturale et paysagère, et est mené en lien avec les pôles urbanisme – cadre de vie et environnement des Communautés de Communes du Haut Béarn et de la Vallée d'Ossau.

Le programme 2026 se décline en deux actions structurantes, et s'adresse à quatre publics : les professionnels de l'architecture et du bâti, les habitants et enfants scolarisés, les porteurs de projet locaux.

I/ Intégrer l'architecture et le patrimoine dans les politiques publiques locales

1. Informer et former les professionnels
2. Partager les éléments de connaissance et les préconisations aux habitants

II/ Animer et partager l'architecture et le patrimoine sur le territoire

1. Sensibiliser le plus grand nombre
2. Faire découvrir l'architecture et le patrimoine au jeune public
3. Accompagner les porteurs de projet

Le budget prévisionnel correspondant aux actions définies pour l'année 2026 présentées en annexe 1, à l'échelle des Pyrénées béarnaises (Ossau – Haut Béarn) est estimé ainsi :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	Taux
Rémunérations	53 000,00 €	FEDER	20 088,00 €	20%
Frais généraux	5 600,00 €	DRAC	10 000,00 €	9%
Prestations extérieures : - intégrer l'architecture et le patrimoine dans les politiques publiques locales	29 952,00 €	CR	15 000,00 €	14%
		CD	4 500,00 €	4%
- animer et partager l'architecture et le patrimoine sur le territoire	16 000,00 €	Autofinancement*	54 964,00 €	53%
Total	104 552,00 €	Total	104 552,00 €	

* L'autofinancement est réparti entre la CCVO (25%) et la CCHB (75%).

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 67 voix pour, 1 abstention (B. GUITTON) et 2 nul/blanc/non-participation (O. ESCOT, N. MOLUS) :

- **VALIDE** le programme d'actions Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises 2026, ci-annexé
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents correspondants,
- **PREND ACTE** qu'en vertu de ses délégations qui lui ont été consenties par le conseil communautaire, Monsieur le Président pourra solliciter les financements sus-indiqués auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, et du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **ADOPTE** le présent rapport.

ANNEXE 1- Plan d'actions 2026 PAH

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 9 juin 2026
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé ES

Signé MO

Etienne SERNA

Marc OXIBAR

ANNEXE 1- Plan d'actions Pays d'Art et d'Histoire (PAH) 2026

LE CONTEXTE

Le périmètre d'action du projet Pays d'Art et d'Histoire labellisé 2025-2035, couvre le Haut Béarn et la Vallée d'Ossau, et se nomme 'Pyrénées béarnaises'.

La Communauté de Communes du Haut Béarn assure la maîtrise d'ouvrage déléguée des actions menées, selon une gouvernance spécifique associant des représentants des deux EPCI (CCHB et CC Vallée d'Ossau).

Le plan d'actions 2026 est le 2^{ème} volet d'un programme d'ensemble de deux années, 2025 et 2026. Celui-ci s'articule autour de la charte architecturale et paysagère, et est mené en lien avec les pôles urbanisme – cadre de vie et environnement.

Le programme 2026 se décline donc en deux actions structurantes, et s'adresse à quatre publics : les professionnels de l'architecture et du bâti, les habitants et enfants scolarisés, les porteurs de projet locaux.

I/ INTÉGRER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

1. Informer et former les professionnels

- 1.1 relations avec les artisans
- 1.2 relations avec les architectes
- 1.3 conception et mise à disposition d'outils pour les services instructeurs
- 1.4 formation élus, instructeurs et secrétaires de mairie

2. Partager les éléments de connaissance et les préconisations aux habitants

- 2.1 Intégration d'un dispositif animé sur le site Internet
- 2.2 Réalisation et diffusion d'une exposition thématique « Colorer les maisons des Pyrénées béarnaises »
- 2.3 Réalisation et diffusion d'un focus thématique « Constructions et paysages pastoraux pyrénéens »

III/ ANIMER ET PARTAGER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE SUR LE TERRITOIRE

1. Sensibiliser le plus grand nombre

- 1.1 Architecture et patrimoine bâti
- 1.2 Patrimoine Culturel Immatériel et paysages
- 1.3 Itinéraires Culturels Européens

2. Faire découvrir l'architecture et le patrimoine au jeune public

3. Accompagner les porteurs de projet

INTÉGRER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Objectifs établis dans le projet de renouvellement 2025/2035 :

- Le renouvellement de la connaissance sur l'architecture et le patrimoine
- La création de nouveaux champs d'expérimentation opérationnels
- L'accompagnement du tissu économique
- L'amélioration de la visibilité et la dynamisation de la communication

1. COMPLÉTER LA CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

BP 2026 : 15 000€

La charte chromatique et ses options

La tranche ferme de La définition de la charte chromatique concerne les façades, menuiseries et ferronneries. Afin de compléter et d'avoir une cohérence d'ensemble, plusieurs options ont été retenues pour obtenir un document et des outils répondant à l'ensemble des besoins déterminés par les projets connus et à venir sur le territoire.

Ainsi, seront également proposées :

- Une palette de couleurs ponctuelles pour les devantures commerciales
- Une palette de matériaux en harmonie avec la charte pour des projets contemporains sur du bâti ancien
- Un tableau d'équivalence avec 3 fournisseurs locaux courants
- La fourniture de 3 échantillonneurs à destination des services instructeurs en urbanisme

2. INFORMER ET FORMER LES PROFESSIONNELS

BP 2026 : 1 000€

Les professionnels sont issus du tissu économique local lié au bâti et à l'architecture. Sont également concernés les agents des services instructeurs ainsi que les agents publics en contact avec les habitants, et les élus.

Les liens et partenariats tissés avec l'Espace Conseil France rénov' Montagne Béarnaise, le CAUE 64 et les syndicats d'artisans permettront la mise en œuvre de ces actions.

1.1 Relations avec les artisans

- Inscription dans les réunions professionnelles organisées par l'Espace Conseil France Rénov' Montagne Béarnaise
- Proposition d'échanges autour des problématiques en matière de réhabilitation, notamment sur la charte chromatique et sa mise en œuvre
- Accompagnement de la formation à la construction en pierre sèche proposée par le laboratoire universitaire ITEM

1.2 Relations avec les architectes

- Echanges et rencontres autour de la charte architecturale et paysagère avec l'UDAP, le CAUE64 et le Pavillon de l'Architecture
- Invitation à participation aux cafés archi en fonction des thèmes abordés

1.3 Conception et mise à disposition d'outils pour les services instructeurs

- Dossier « Photovoltaïque dans le bâti ancien »
- Cahier technique « Nuancier et charte chromatique »
- Palettes physiques en grand format avec échantillons de couleur de la charte chromatique

1.4 Formation élus et secrétaires de mairie

- La charte architecturale et paysagère et ses usages

- L'intégration des panneaux photovoltaïques dans le bâti ancien
- La charte chromatique des Pyrénées béarnaises

3. PARTAGER LES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES ET LES PRÉCONISATIONS DE LA CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE AUX HABITANTS

BP : 13 952€

Cette action vise à mettre en place différents outils de valorisation et de diffusion des éléments de la charte architecturale et paysagère pour faciliter l'accès aux informations aux habitants, artisans, élus et visiteurs.

2.1 Intégration d'un dispositif animé sur le site Internet

<https://pah.pyreneesbearnaises.fr/>

Sur la base du dessin d'une maison, le dispositif permettra d'accéder à des informations en format écrit, audio, croquis et vidéo en motion design. L'internaute pourra accéder aux renseignements suivants :

- Restaurer la toiture : croquis explicatifs
- Traiter l'humidité : vidéo motion design
- Refaire l'enduit : croquis explicatifs
- Colorer les façades : colorithèque en planches (simulateur de couleurs envisagé à terme)
- Réparer ou remplacer les menuiseries : croquis + audio
- Améliorer les performances énergétiques : lien vers sites de référence
- Intégrer le photovoltaïque : fiches conseils
- Construire en pierre sèche : vidéo tournée

2.2 Conception pour diffusion d'une exposition de plein air thématique

« **Colorer les maisons des Pyrénées béarnaises** », complément de la charte architecturale et paysagère. Cette exposition reprendra les éléments issus de l'étude programmée en 2025 afin de faire comprendre les fondamentaux liés à cette charte et à sa mise en application.

2.3 Réalisation et diffusion d'un focus thématique « Constructions et paysages pastoraux pyrénéens » en lien avec l'Atlas des Paysages 64 et le Parc national des Pyrénées, travail en partenariat avec le Pah Aure & Louron, les CAUE 64 & 65, les Artisans Bâtitseurs en Pierre Sèche et les Chambres d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes Pyrénées dans le cadre de « l'Année Internationale des Parcours et du Pastoralisme » instaurée par l'UNESCO.

ANIMER ET PARTAGER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE SUR LE TERRITOIRE

Objectifs établis dans le projet de renouvellement 2025/2035 :

- L'appropriation de l'architecture et du patrimoine par le plus grand nombre
- La diversification et l'amplification des actions auprès de la population

1. SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE À L'ARCHITECTURE ET AU PATRIMOINE

BP : 16 000€

1.1 ARCHITECTURE ET PATRIMOINE BÂTI

Dans la continuité de la programmation 2025, le PAH poursuivra le travail de diffusion de l'exposition « Habiter les Pyrénées béarnaises » et de proposer, tout au long de l'année une série de temps de rencontres et d'échanges pour explorer les façons d'habiter un territoire depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui (enjeux actuels) aussi bien dans les espaces privés, publics qu'économiques.

Conférences, visites guidées, randonnées patrimoniales seront programmées en favorisant les événements nationaux (Nuits de la lecture, Printemps des Cimetières, Journées européennes de l'Archéologie, Journées de patrimoine de Pays et des Moulins, Journées européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'Architecture...) et locaux (salons de l'Habitat et de l'Artisanat, ouverture de saison culturelle...).

Un rendez-vous mensuel « Café archi » sera proposé afin de mailler l'ensemble du territoire et de faire intervenir artisans du bâti, architectes, paysagistes et autres acteurs économiques du territoire pour évoquer les différents enjeux actuels et les techniques et projets de réhabilitation et de construction du territoire.

1.2 EXPOS ET CONCOURS

Ce nouvel événement s'adosse à la fois aux JEP mais aussi au Mois de l'Architecture.

Le **concours photo** « Photographiez l'architecture » s'inscrit dans le bicentenaire de la photographie lancé par le Ministère de la Culture. En partenariat avec les sites de Cap sur le Patrimoine !, le concours est destiné à mettre en avant les qualités architecturales et patrimoniales du territoire en proposant aux photographes amateurs de poser un regard attentif aux paysages urbains et aux détails d'architecture.

Du 09 septembre au 31 octobre, **deux expositions** seront proposées à la Villa Bedat :

- celle créée par le département des Pyrénées-Atlantiques « Mélusine, notre petit patrimoine »
- celle issue du concours photos « Photographiez l'architecture des Pyrénées béarnaises ».

Elles serviront d'appui à la mise en place d'ateliers et animations.

1.3 PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ET PAYSAGES

Dans le cadre de l'Année Internationale des Parcours et du Pastoralisme instaurée par l'UNESCO :

- formation des Accompagnateurs Montagne sur la Transhumance, PCI inscrit au titre du Patrimoine mondial par l'UNESCO et autres pratiques reconnues PCI en France
- lectures de paysages pastoraux en Aspe, Barétous et Ossau par les Accompagnateurs de

Montagne

1.4 ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Route de la Libération de l'Europe

Rencontres- conférences pour la diffusion du docu-fiction « Œdipe devina l'énigme, libération dans les Pyrénées béarnaises » avec le réalisateur Yannick Chaumeil et le compositeur Sylvain Kansara
 Accompagnement de la démarche portée par le tissu associatif pour le référencement des chemins de la Liberté au sein de la Route de la Libération et formation des accompagnateurs montagne en partenariat avec l'ONACVG.

Route Européenne d'Artagnan

Conférence et visite sur l'architecture des Mousquetaires en partenariat avec la mairie d'Arrette et l'association des Amis du château de Porthos dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Association Européenne Route d'Artagnan.

PLANNING D'INTERVENTION TOUT PUBLIC

Date	Événement	Action	Lieux
17 avr	Salon de l'Habitat	Café archi «Restauration et périmètres de protection »	Oloron Sainte-Marie
18 avr		Cafés archi «Une charte archi, pour quoi faire ? » & « Construire et réhabiliter en bois »	Oloron Sainte-Marie
19 avr		Café archi « Réhabiliter le bâti ancien avec des matériaux biosourcés »	Oloron Sainte-Marie
19 avr		Visite « Habitat et société pastorale »	Bielle
26 avr			Géronce
08 mai	Printemps des cimetières	Visite du carré militaire de Sainte-Marie	Oloron Sainte-Marie
10 mai		Visite « Cimetière et paysage »	Castet en Ossau
10 mai		Visite « Cimetière protestant et catholique »	Osse-en-Aspe
23 mai		Atelier PETRA journée de sensibilisation « Construction en pierre sèche » en lien avec le chantier de formation	Piscine intercommunale d'Oloron Sainte-Marie
13 juin	Journées européennes de l'Archéologie	Rencontre et échanges "L'organisation et les usages des espaces durant la période romaine, entre montagne et piémonts"	Maison du Parc à Etsaut
14 juin		Randonnée patrimoniale « Le site de Saoubathou entre mine de cuivre et nécropole de l'Age du Bronze »	Lescun

20 juin		Café archi « Des lieux pour se retrouver »	Bibliothèque de Bedous
28 juin	Journées du Patrimoine de Pays	Randonnée patrimoniale « Vues et perspectives »	Aydius
24 juillet	Année Internationale des Parcours et du Pastoralisme	Randonnée patrimoniale « Paysages pastoraux de montagne »	Somport
juillet/ août		Randonnée patrimoniale « Paysages pastoraux de montagne »	Arette - La Pierre Saint-Martin Ossau
05 août	Itinéraire Culturel Conseil de l'Europe AERA	Rencontre et échanges « Gentilhommières et châteaux de Mousquetaires en Béarn et Soule »	Maison du Barétous à Arette
13 sept		Visite « L'architecture du temps des Mousquetaires à Oloron »	Oloron Sainte-Marie
18 sept	Journées européennes du Patrimoine	Café archi « Adapter le bâti ancien »	CCHB (Ogeu ? Lasseube ?...)
19 sept	Journées européennes du Patrimoine	Visite « Patrimoine en danger »	Eaux-Bonnes
19/20 sept		Visite « Patrimoine redécouvert »	Précilhon Asasp- Arros Lasseube
25 ou 28 sept	Mois de l'architecture « Réhabiliter : bâtir l'avenir »	Visite « Patrimoine architectural en reconversion » à la Ferme Labourdette avec l'architecte du projet	Oloron Sainte-Marie
03 oct		Rencontres du Pah « Architecture et patrimoine du quotidien » Conférences, cafés archi et ateliers	Oloron Sainte-Marie
04 oct		Rencontres du Pah Balades urbaines	Ossau Aspe Barétous
16 oct		Café archi « Colorer l'habitat des Pyrénées béarnaises » en lien avec l'expo « Colorer les Pyrénées béarnaises »	Oloron Sainte-Marie
17 oct		Atelier Photographiez l'architecture En lien avec bicentenaire de la photographie	Oloron Sainte-Marie
18 oct		Visite « Urbanisme et architecture médiévale	Rébénacq

		programmée »	
27 nov		Café archi « Adapter le bâti ancien »	Médiathèque Arudy
04 déc		Café archi « Colorer l'habitat des Pyrénées béarnaises » en lien avec l'expo « Colorer les Pyrénées béarnaises »	
05 déc		Visite « Patrimoine et biodiversité »	Lys

2. FAIRE DÉCOUVRIR L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE AU JEUNE PUBLIC

Budgets intercommunaux dédiés (budget CCHB – EAC)

La sensibilisation au cadre de vie du jeune public passe notamment par une meilleure compréhension de leur environnement quotidien, leur village ou quartier, les espaces publics qu'ils fréquentent, les maisons dans lesquels ils vivent...

L'ambition est que les thèmes de connaissance investis par le PAH, la ressource patrimoniale qu'il permet de structurer, favorisent le rapprochement des équipes de médiation des deux communautés de communes.

Pour la CCHB, ces actions relèvent du dispositif *Tremplin Culture*, et sont pilotées par le service médiation & publics du pôle action culturelle et rayonnement du territoire. Ces projets d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire font l'objet de restitutions publiques.

Les ateliers et parcours sont adaptés aux différents cycles scolaires de la maternelle au lycée et permettent d'aborder les différents types d'architecture, les espaces publics et leurs usages, les paysages et leurs composantes.

3. ACCOMPAGNER LES PROJETS PORTÉS PAR LES ACTEURS LOCAUX

Cette mission consiste à accompagner au mieux, par l'apport de connaissances, les projets de réhabilitation d'espaces publics, de re-densification des centre-bourgs, de valorisation du patrimoine du quotidien et protégé dans le cadre de dispositifs spécifiques (Site Patrimonial Remarquable, Plan de Gestion Local UNESCO, Petites Villes de Demain, Villages d'Avenir, Fondation du Patrimoine...) ou non et de projets structurants liés à des équipements et structures muséographiques portés par les pouvoirs publics.

Les sollicitations actuelles sont :

- CCVO – voie verte : participation au groupe de travail sur la valorisation
- Aydius – DRAC (report 2025) : accompagnement et conseil
- Bedous (village d'Avenir) – château Lassalle : groupe de travail diagnostic patrimonial
- Béost – projet toponymie : conseils
- Laruns – chapelle de Gabas : comité de pilotage
- Lasseube – vêtements liturgiques : conseils restauration, préservation et valorisation et mise en contact
- Préchacq-Josbaig – Eglise Saint-Pierre : conseils projet de restauration et médiation
- AEPO – Salon de l'Habitat : stand et cafés archi
- Estivade – Ferme Labourdette : médiation et outils pour journée dédiée avec Fondation du Patrimoine et Fondation Total Energie.